

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DES

GÉNÉRAUX FRANÇAIS,

DEPUIS LE ONZIÈME SIÈCLE JUSQU'EN 1822,

PAR M. LE CHEVALIER DE COURCELLES,

ANCIEN MAGISTRAT, CHEVALIER ET HISTORIOGRAPHE DE PLUSIEURS ORDRES,

Éditeur de la continuation de *l'Art de vérifier les dates*, et auteur de
*l'Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, grands-
dignitaires de la Couronne*, etc.

Vixere fortes ante Agamemnona
Multi : sed omnes illacrymabiles
Urgentur, ignotique longa
Nocte, carent quia vate sacro.

HORAT., *Od. IX, lib. IX.*

TOME SIXIÈME.

FAB — JEANN



A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue de Sèvres, n° 111, faubourg Saint-Germain.
ARTHUS BERTRAND, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.
TREUTTEL et WURTZ, libraires, rue de Bourbon, n° 17.

M. DCCC. XXII.

DE HÉDOUVILLE (Gabriel - Marie - Joseph - Théodore, comte), *pair de France et lieutenant-général*, naquit à Laon, le 27 juillet 1755. Après avoir fait ses études au collège royal de la Flèche; il devint page de la reine. Il entra à l'école Militaire en 1769, et fut fait sous-lieutenant au 16^e régiment de dragons (Languedoc), le 6 juillet 1773. Il devint lieutenant au même régiment, en 1788. Il fut nommé capitaine-adjoint aux adjudants-généraux, au commencement de 1792, puis adjudant-général-lieutenant-colonel le 2 juin de cette même année. S'étant distingué à la bataille de Valmy, le 19 septembre, il fut fait adjudant-général-colonel, sur la proposition du général Kellermann. Nommé général de brigade, le 8 mars 1793, il fut employé, par lettres de service du même jour, comme chef de l'état-major de l'armée de la Moselle. A la tête de 10,000 hommes formant l'avant-garde de l'armée, il s'empara de Poperingue, le 6 septembre, et chassa, le même jour, les Autrichiens de Wlænerdingue. A la bataille de Kaiserslautern, les 28 et 29 octobre suivant, le général Hoche, qui commandait l'armée de la Moselle, ayant été obligé de quitter le champ de bataille, faute de munitions de guerre, et faisant sa retraite sur Bliscastel, le général Hédouville chargea, à la tête de 3 régiments de cavalerie, contre les cavaliers prussiens, au moment où ces derniers venaient de culbuter leur propre infanterie pour tomber sur les débris de 6 bataillons français, qui avaient été fort maltraités à l'attaque d'une redoute qui flanquait la gauche de l'armée prussienne. Cette charge, faite avec vigueur

Luo. C'était un des plus beaux hommes de son temps; grand, noble, généreux, véritablement attaché à son roi. Il refusa le bâton de maréchal de France, et pria Henri IV de l'accorder à Charles de Cossé-Brissac, son beau-frère, avec lequel il avait négocié la reddition de Paris.

et bien exécutée, obligea la cavalerie ennemie de rétrograder, et permit au général Hoche de rallier ce qui restait des 6 bataillons. Après cette affaire, le général Hédouville fut destitué par les représentants du peuple Levasseur et Bentabolle, sous le prétexte qu'il n'avait pas exécuté un plan d'attaque, concerté par eux, mais en effet parce qu'il appartenait à la caste noble, que l'on éloignait alors des armées. Arrêté à Bliscastel, il fut conduit à Paris, et enfermé à l'Abbaye, d'où il sortit au bout de 9 mois de détention, et par suite de la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), qui entraîna la chute de Robespierre. Il fut nommé, le 12 juin 1795, chef de l'état-major-général de l'armée des côtes de Cherbourg, commandée par Aubert du Bayet. Promu au grade de général de division, il eut le commandement en chef de l'armée des côtes de Brest, par lettres du 25 décembre de la même année. Il remplaça le général Cherin dans l'emploi de chef de l'état-major des trois armées dites des côtes de Brest, de Cherbourg et de l'Ouest, réunies sous le commandement du général en chef Hoche, et remplit cette fonction depuis le mois de février 1796 jusqu'à la pacification de la Vendée, à laquelle il eut une part aussi active que glorieuse. En reconnaissance des services rendus par Hédouville, dans cette occasion, le directoire-exécutif lui fit don d'une carabine et d'une paire de pistolets d'honneur, tirés de la manufacture de Versailles, ainsi que de 3 chevaux. Il eut, en 1797, le commandement supérieur des 12^e, 13^e et 14^e divisions militaires. Il fut nommé, le 4 juillet de la même année, agent civil et militaire du gouvernement de Saint-Domingue, en remplacement de Santhonax. Il partit de Brest pour se rendre à cette destination, avec 200 hommes d'infanterie et 25 chasseurs non montés, et emportant 120,000 francs, au moyen desquels il fit toutes les dépenses de son administration, sans rien puiser dans les caisses de la colonie pendant les 7 mois qu'il y passa. Avec le peu de moyens mis à la disposition d'Hédouville, ce général ne put balancer l'influence qu'exerçait à Saint-Domingue le chef noir Toussaint-Bouverture; et ce dernier ayant, malgré ses

protestations réitérées de soumission, marché sur le Cap, à la tête de 20,000 Nègres, le général Hédouville se détermina à quitter l'île, où d'ailleurs sa résistance eût exposé tous les Blancs à être massacrés. Il rentra en France, en janvier 1799. et fut nommé commandant supérieur des 1^{re}, 15^e et 16^e divisions militaires, le 21 août suivant (1). Le général Hédouville fut envoyé, dans la même année, par Buonaparte, dans les départements de l'Ouest, pour y commander les troupes destinées à agir contre les Vendéens, qui avaient repris les armes. S'étant rendu à Angers, il adressa une proclamation à tous les habitants des départements de l'Ouest, et la fit parvenir jusque dans les bois où les insurgés s'étaient retirés. Il négocia successivement avec les différents chefs des chouans, parvint à traiter d'un armistice, et montra dans cette occasion autant d'énergie que de modération. Le général Brune étant venu prendre le commandement en chef de l'armée de l'Ouest, Hédouville en fut nommé chef de l'état-major-général; et, en cette qualité, il seconda les mesures du général Brune avec un zèle sincère et dégagé de tout ressentiment de l'espèce de passe-droit qu'on lui avait fait, en lui donnant un successeur. Par suite de ce concours, le désarmement de tous les pays insurgés s'opéra presque sans difficulté, et surtout sans effusion de sang. Hédouville annonça au ministre de la guerre, par sa lettre du 19 janvier 1800. que la paix avait été acceptée par tous les chefs vendéens, à Montfaucon, le 18 du même mois (2). Il continua de donner tous ses soins, et de prendre les mesures les plus efficaces, pour

(1) Étant en tournée dans les villes sous son commandement, et passant au Havre, le général Hédouville prit sur lui de suspendre l'exécution de deux hommes arrêtés sur les côtes et condamnés à être fusillés. Son ordre à cet égard fut approuvé par le gouvernement; et les deux individus, ayant subi un nouveau jugement, furent acquittés et mis en liberté.

(2) Le général Hédouville reçut, au théâtre d'Angers, une couronne, qui lui fut donnée comme marque de la reconnaissance publique pour son zèle à ramener la paix dans ces malheureuses contrées.

assurer la tranquillité dans le pays, et y réussit complètement. Il fut fait inspecteur-général d'infanterie, le 24 juillet 1801. Par arrêté du premier consul Buonaparte, en date du 19 décembre suivant, le général Hédouville fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près de S. M. l'empereur de Russie. Il arriva à Saint-Petersbourg, le 8 mars 1802, et eut, dès le 11, une audience du monarque russe. Il obtint un congé, en juillet 1804, et revint en France. Il avait été nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur, le 14 juin précédent. Napoléon l'éleva à la dignité de sénateur, le 1^{er} février 1805, et le nomma, dans le même temps, l'un de ses chambellans. Par décret impérial du 6 juin 1805, le général Hédouville fut nommé ambassadeur extraordinaire près du prince de Lucques et de Piombino, et chargé d'assister, de la part de Napoléon, à l'installation de ce prince. Il accompagna ensuite l'impératrice Josephine à Strasbourg et à Munich, et reçut, en qualité de ministre plénipotentiaire, sa première audience de l'électeur archi-chancelier de l'empire germanique. Il fit la campagne de cette année 1805, contre l'Autriche, en qualité de général de division, et fut pendant quelque temps gouverneur de la ville de Lintz, capitale de la Haute-Autriche. En mars 1806, il fut désigné pour accompagner, comme chambellan de Napoléon, le prince héréditaire de Bade, qui s'était rendu à Paris. Dans les campagnes de 1806 et 1807, contre les Prussiens, il servit en qualité de chef de l'état-major du corps d'armée sous les ordres de Jérôme Buonaparte. Ce corps d'armée fit le siège de 8 places fortes de la Silésie, et le général Hédouville signa la capitulation de celles de Breslaw et de Schweidnitz. Il fut autorisé à porter la décoration de l'ordre du Lion de Bavière. Déjà il était chevalier de l'ordre de la Fidélité de Bade. Il eut le commandement de Bayonne pendant 14 mois, dans les années 1808 et 1809. Après la paix de 1809, entre la France et l'Autriche, le général Hédouville retourna à Francfort, en qualité de ministre plénipotentiaire près du grand-duc de ce nom. En 1814, il vota, le 1^{er} avril, dans le sénat, la déchéance de Buonaparte, et la création

d'un gouvernement provisoire. S. M. Louis XVIII le créa pair de France, le 4 juin de la même année, et le nomma chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 27 du même mois. On entérina, le 2 mai 1818, à la cour royale de Paris, les lettres-patentes qui accordaient au général Hédouville le titre de comte. Ayant été nommé, dans la même année, commissaire du roi pour le règlement des prétentions réciproques entre la France et le grand-duché de Varsovie, il se rendit en Pologne et arriva à Varsovie, au mois d'août. Il revint en France, en 1819. (*Etats militaires, Moniteur, annales du temps.*)